

**DÉCLARATION DU SNETAA-FO  
À LA CAPA « AVANCEMENT D'ÉCHELON »  
DES PLP**

Madame La DRRH,  
Monsieur Le Directeur du Personnel Enseignant,  
Mesdames & Messieurs les Inspecteurs,  
Mesdames & Messieurs les Chefs d'établissement,  
Mesdames & Messieurs les Gestionnaires,

Chers Collègues,

Depuis les élections professionnelles de 2011, nous essayons de réserver nos déclarations dites « politiques » pour le Comité Technique Académique, instance où siègent les organisations dites représentatives. Et lors de la dernière réunion du CTA, le jeudi 3 décembre, nous avons pu exprimer pleinement les revendications du SNETAA-FO.

C'est pourquoi aujourd'hui, notre déclaration à cette CAPA d'avancement d'échelon des PLP sera très courte et résumera l'essentiel de nos revendications.

Après le vendredi 13 novembre, le SNETAA-FO a exprimé son sentiment d'horreur et de compassion pour les victimes, pour leur famille et pour tous ceux qui ont subi les conséquences de ces attentats.

Dans le contexte actuel, bien évidemment, nous comprenons que le chef de l'Etat ait décrété l'état d'urgence. Mais nous restons vigilants, car il ne faudrait pas que cet « état d'urgence » se traduise par un « régime d'exception » portant atteinte aux libertés individuelles et collectives fondamentales. Nous exprimons notre inquiétude face à cette situation, notamment parce que la France a informé le Conseil de l'Europe « de sa décision de déroger à la Convention européenne des Droits de l'Homme », du fait de l'adoption de l'état d'urgence...

Nous souhaitons affirmer ici qu'en toutes circonstances, le SNETAA-FO continuera d'agir en toute indépendance syndicale, mais sans être apolitique, en s'appuyant notamment sur les principes suivants : la défense des libertés démocratiques, la défense de la Laïcité de l'Ecole et de l'Etat, la défense des services publics et la défense de la Fonction Publique.

Notre organisation exercera la plus grande vigilance pour le respect des libertés syndicales, pour le respect du droit de réunion, du droit de manifestation, du droit de grève et plus généralement, du droit syndical. La prolongation de l'état d'urgence ne saurait donner lieu à aucune remise en cause de ces droits et libertés.

Il y a un an, ici même, nous appelions l'ensemble des organisations syndicales à lutter contre la régionalisation de la carte des formations professionnelles, contre les nouvelles obligations de service, contre la politique d'orientation massive vers la voie générale et technologique qui empêche les jeunes de venir vers la voie professionnelle et qui contribue fortement à la dégradation de nos conditions de travail dans les LP et contre la loi de « la Refondation de l'Ecole » qui supprime notamment des moyens à nos établissements qui étaient auparavant en zone d'Education prioritaire.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Malheureusement, il semble que nous ayons perdu ces batailles. En effet, la carte des formations professionnelles n'est plus à l'ordre du jour du CTA, certains chefs d'établissement ont commencé à mettre en place les « 1607 heures » de manière progressive, près de 12% des élèves de seconde GT n'ont pas pu continuer en 1<sup>er</sup> GT à la rentrée 2015, aucun lycée professionnel ne peut être classé en éducation prioritaire et les SEGPA, en commençant par la classe de sixième à la rentrée 2016, seront davantage des dispositifs d'inclusion que de réelles structures... Oui, nous avons perdu ces batailles, mais nous continuerons à lutter, car nous sommes persuadés que tôt ou tard, nous aurons gain de cause, parce qu'il en va de l'intérêt des jeunes, des PLP et de l'Enseignement Professionnel public et laïque. D'ailleurs, nous avons noté que pour la première fois depuis 2011, Monsieur Le Recteur semble se rendre compte que la politique d'orientation massive des élèves de troisième vers la Seconde GT ne porte pas ses fruits... Que Monsieur Le Recteur n'hésite pas à s'inspirer des mandats du SNETAA-FO, cela ne pourra qu'être bénéfique pour le plus grand nombre.

Après la réélection du Président Rousset, nous tenons aussi à affirmer ici que nous continuerons à lutter contre le développement de l'Apprentissage au détriment des LP et aussi contre les créations de CAMPUS des métiers.

Concernant précisément cette CAPA, dans cette période d'austérité qui dure, l'avancement d'échelon revêt pour les personnels une importance cruciale. En effet, le gouvernement va continuer à geler la valeur du point d'indice et la promotion d'échelon constitue donc la seule façon de voir son traitement augmenter véritablement.

Mais nous continuons à regretter que tous les PLP n'avancent pas au même rythme... Oui, nous constatons chaque année que pour être promu, il faut avoir de la chance... La chance que l'inspecteur vienne à la bonne période... Avec la « bonne » classe... Et le bon jour... Et il vaut mieux aussi être PLP dans certaines disciplines... Oui, il serait vraiment plus juste que tous les PLP avancent au même rythme.

Plus que jamais, dans ce contexte, le SNETAA-FO rappelle sa revendication d'une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Catherine Terraza  
Delphine Paillé  
Marc Tuter  
Jean-Fred Brechenmacher  
Frédéric Alser  
Eric Mouchet

Commissaires paritaires académiques  
du SNETAA-FO